

Question relative aux visas

Par **Eloquent**, le 11/02/2018 à 14:54

Bonjour,

J'ai à commenter un arrêt du conseil constitutionnel et je ne comprends pas le visa suivant :

"La loi N°X du 29 décembre 2012 de finance pour 2013 **ensemble la décision du conseil constitutionnel N°X-DC du 29 decembre 2012**"

Quelqu'un pourrait-il m'éclairer ?

Merci par avance,

Bien cordialement,